



RECHERCHE ANIMATEURS BAFA SALARIES

16/05/2024

au patronage Saint François de Sales

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclaration à la préfecture de Savoie le 02/05/2024

Vous êtes enthousiaste et créatif, vous aimez les ambiances joyeuses et dynamiques, vous êtes disponible au mois de juillet 2024 ? Le patronage St François de Sales à Chambéry vous offre la possibilité de vivre une aventure passionnante en proposant vos services, la ou les semaines qui vous conviennent.

Période d'emploi indicatif

Le patronage sera ouvert du 4 au 26 juillet 2024 inclus, du lundi au vendredi, et de 8h à 18h.

Type de contrat et rémunération

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 25.63 € par jour.

Lieu de travail et contraintes du poste

- Le poste est situé à Chambéry, à la Fondation du Bocage
- L'animateur adhère aux valeurs chrétiennes, à l'esprit du diocèse et de l'ensemble paroissial.
- L'animateur adhère au projet pédagogique et au règlement intérieur.
- L'animateur est sous l'autorité du directeur du patronage et sous la responsabilité de l'association ASFALE73.

Missions

1. Accueillir avec bienveillance, en toute sécurité, les enfants du patronage, être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir de bonnes relations avec les familles.
2. Elaborer des projets d'animation dans l'esprit du projet pédagogique du patronage Saint François de Sales et en lien avec la direction.
3. Participer à l'éveil des enfants en contribuant à la mise en œuvre du thème d'animation choisi pour le camp, dans les jeux.
4. Accompagner les projets, permettre l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants.
5. Travailler en équipe avec les autres animateurs et bénévoles.
6. Participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation.
7. Être médiateur au sein du groupe d'enfants, gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie.

Compétences requises

1. Être titulaire d'un diplôme de l'animation (BAFA, BPJEPS...), ou diplôme professionnel ayant équivalence.
2. Être titulaire d'un permis B est un plus.
3. Connaissance du public enfant, de l'environnement de l'accueil.
4. Connaissance de techniques d'animation (culturelles, artistiques, sportives...).
5. Connaissance de la réglementation en ACM (sécurité, responsabilité).
6. Être un adulte référent conscient de son rôle éducatif.
7. Capacité d'adaptation, autonomie et pris d'initiatives.
8. Ecoute, dialogue et disponibilité.
9. Être un élément moteur au sein de l'équipe d'animation.
10. Capacité à animer et gérer un groupe.
11. Polyvalence dans les propositions d'activités.
12. Capacité à s'auto-évaluer et à se remettre en question.
13. Respect du devoir de réserve.

Contact : asfale73@hotmail.com

Marie-Alix Ribiollet, directrice

Renaud de Suremain, président de ASFALE73